

B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

Nombre de conseillers :	35
En exercice :	35
Présents	26
Votants par procuration	2
Absents	9
Total des votes	28

4. Fonction publique

4.1 Personnels titulaires et stagiaires de la FPT

L'an deux mille vingt-trois, le trois avril à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués par lettre individuelle en date du vingt-huit mars deux mille vingt-trois, se sont réunis, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alexis DARMOIS.

Étaient présents : M. AUBE, M. BEAUDOUIN, M. BERNARD, M. BIERRY, M. BOISSY, Mme CABOT B, M. CANTELOUP, M. DARMOIS, M. DESPLANQUES, M. DUCLOS, Mme DUTILLOY, Mme GAUTIER, Mme JEAMMET, M. LEFRANCOIS, Mme LOUVEL, M. MAUVIEUX, M. MESNIER, Mme MONLON, Mme MOUCHEL, Mme RETUREAU, Mme ROSA, Mme RUBETTI, Mme SIMON, M. TIMON, Mme VANNIER, M. VOLLAIS

Secrétaire de séance : M. BERNARD

Absent(s) excusé(s) : M. BURET, Mme DUVAL, Mme HAKI, Mme WACRENIER

Absent(s) : M. GUENNI, Mme KOUZIAEFF, Mme LOPES DUARTE, M. MARE, Mme QUESNEY

Procurations : M. BURET à M. DARMOIS, Mme DUVAL à Mme ROSA

DEL_ 0038_2023 Création d'un emploi permanent d'ATTACHE DE CONSERVATION DU PATRIMOINE – pôle attractivité

Suite à la fin de la convention avec la SPL Terre d'Auge Attractivité et la reprise en régie de la gestion de l'office de tourisme par la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle, la création d'un pôle attractivité tourisme et patrimoine a été décidée. La chargée de mission de valorisation du patrimoine actuelle ayant été désignée pour prendre la responsabilité de ce pôle, les missions exercées jusqu'à présent majoritairement pour la valorisation du patrimoine de Pont-Audemer restent vacantes.

De ce fait, l'activité liée à la galerie Théroulde et à la valorisation du patrimoine est impactée : organisation des expositions interne et externes, recherches sur le patrimoine de la ville et collecte des témoignages sur le passé industriel, suivi des dossiers patrimoine de la Reconstruction et Normandie médiévale, traitement des demandes de recherches dans les archives, suivi des différents outils de médiation et de valorisation du patrimoine (parcours kayak, parcours patrimoine, valorisation venelles, ...), liens avec les associations locales, actions en direction des scolaires et des publics empêchés, projets mapping vidéo, etc.

Le rayonnement de la galerie Théroulde sur le plan artistique et celui du patrimoine méritent également d'être maintenus et amplifiés (1000 visiteurs par an) par la présence quotidienne d'un agent sur place animant ce lieu devenu emblématique.

Accusé de réception en préfecture
02720007420230403-001003612023-BE
Date de télétransmission : 13/04/2023
Date de dépôt en préfecture : 13/04/2023

Sur ce poste, le chargé de mission valorisation du patrimoine se situe à l'articulation d'autres domaines liés à la préservation et à la valorisation du patrimoine notamment l'urbanisme, l'environnement, la culture et le tourisme.

Dans ce sens il exerce ses missions dans un secteur stratégique représentant un levier de développement important pour l'attractivité, l'économie touristique de la ville et le bien-être des habitants qui demeurent les meilleurs ambassadeurs de leur territoire.

Ces compétences prennent donc sens au sein d'un pôle attractivité tourisme et patrimoine mutualisé d'un territoire dont Pont-Audemer, sa ville-centre, abrite un important patrimoine architectural, culturel et naturel (l'eau) qu'il convient de préserver et de valoriser.

Conformément à l'article L.313-1 du Code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

En cas de recherche infructueuse de candidats fonctionnaires, les collectivités peuvent recruter, en application de l'article 3-2 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, un agent contractuel de droit public pour faire face à une vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire, pour une durée déterminée d'un an maximum et prolongée dans la limite totale de deux ans lorsque la procédure de recrutement d'un fonctionnaire n'aura pu aboutir au terme de la première année.

Aussi, et au regard de ce qui précède,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'article L.313-1 du Code général des collectivités territoriales,

CONSIDERANT qu'il faille palier au besoin identifié à la Médiathèque,

CONSIDERANT qu'il convient de recruter un Agent au grade répondant aux critères définies dans l'annonce qui sera publiée sur le site EMPLOI TERRITORIAL (Adjoint Territorial du Patrimoine)

CONSIDERANT que les différentes missions, compétences nécessaires et contraintes particulières sont détaillées dans la fiche de poste ci-jointe annexée.

*Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité
Décide,*

- **D'AUTORISER** la création du poste d'ATTACHE DE CONSERVATION DU PATRIMOINE à temps non complet,
- **D'AUTORISER** la modification du Tableau des effectifs de la Ville de PONT-AUDEMER sur les emplois permanents au grade de recrutement, à Temps non Complet soit une durée hebdomadaire de 17h50/35ème par semaine.
- **DE FIXER** la rémunération selon le grade de recrutement,
- **D'INSCRIRE** les crédits nécessaires au Budget,
- **DE DONNER** tout pouvoir au Maire pour signer les documents et actes afférents à cette décision

Fait à PONT-AUDEMER, le 03 avril 2023

Pour extrait certifié conforme
Le Maire

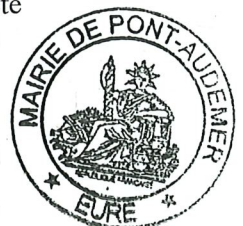
qui atteste que la présente délibération a été
adressée à la Préfecture d'Evreux

Acte publié le 14.04.23

Accusé de réception en préfecture
027-200077329-20230403-del_0038_2023-DE
Date de télétransmission : 13/04/2023
Date de réception préfecture : 13/04/2023



Alexis DARMOIS



FICHE DE POSTE



Poste occupé par :

Fonction :

Chargé de mission valorisation du patrimoine

FILIERE/CATEGORIE/GRADE

FILIERE : Culturelle

CATEGORIE : A

CADRE D'EMPLOI : Attaché de conservation du patrimoine

AFFECTATION

Service :

Temps de travail hebdomadaire : temps non complet 17h50/35ème
ARTT (si temps de travail supérieur à 35 h) :

Supérieur hiérarchique direct :

Directrice pôle attractivité tourisme patrimoine

MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE

Mission principale :

Dans le cadre de la politique générale définie par la ville, le chargé de mission valorisation du patrimoine assure la programmation et la mise en œuvre des actions liées à la connaissance, à la restauration et à la valorisation du patrimoine culturel, architectural et naturel de la commune, qu'il soit matériel ou immatériel.

Participation à la démarche d'obtention du label VPAH

Gestion du budget

Missions spécifiques :

Conception et mise en œuvre d'expositions thématiques

Conception d'outils de médiation (livrets, jeux, visites guidées)

Interventions auprès des scolaires et des publics éloignés/empêchés

Organisation locales des manifestations à caractère national ou régional (JEP, Pierres en Lumières, etc.)

Collecte de témoignages en lien avec l'ethnothèque du Parc Naturel des Boucles de la Seine Normande (vidéo)

Coopération avec les différents acteurs locaux (services municipaux et inter communaux, office de tourisme, associations...)

Suivi des différents partenariats institutionnels (Région, Département, DRAC, CAUE, etc.)

Accueil du public galerie Théroulde, gestion du planning des réservations et des conventions avec les artistes et associations artistiques locales

Intérêts, Contraintes et difficultés du poste :

le chargé de mission valorisation du patrimoine exerce ses missions à l'articulation d'autres domaines liés à la préservation et à la valorisation du patrimoine. Pour cela il entretient des liens étroits avec les autres services notamment l'urbanisme, l'environnement, la culture et le tourisme

Travail possible en soirée et certains week-ends en fonction des besoins du service

Capacité à réagir et s'adapter aux contraintes techniques, économiques, environnementales et réglementaires

AUTONOMIE ET RESPONSABILITES

Accusé de réception en préfecture
027-200077329-20230403-del_0038_2023-DE
Date de télétransmission : 13/04/2023
Date de réception préfecture : 13/04/2023

MOYENS TECHNIQUES MIS A DISPOSITION

Ordinateur portable - téléphone portable

E P I (Equipements de Protections Individuels)

COMPETENCES REQUISES

SAVOIRS

Très bonne culture générale
Excellente connaissance du territoire
Connaissance de l'environnement des collectivités territoriales et de la législation relative au patrimoine en France
Expérience du contact avec le public et de la médiation
Aisance relationnelle notamment dans le cadre des relations avec les partenaires et en vue d'entretiens lors du recueil de témoignages
Polyvalence et inventivité

SAVOIRS FAIRE - ETRE

Savoirs Faire :
Aptitude à la conception et au suivi des projets et aux travaux de terrain
Qualités rédactionnelles + +
Maîtrise des outils vidéo (prise de vue et montage)
Maîtrise de l'outil informatique

Savoir Etre :
Aptitude à l'animation de groupes (co-construction de projets)
Capacité d'initiatives, d'organisation et d'autonomie
Sens des responsabilités
Dynamisme
Écoute
Disponibilité
Curiosité

DIPLOMES REQUIS

A Pont-Audemer, le :

L'Agent,

A Pont-Audemer, le :

Le Responsable hiérarchique,

Accusé de réception en préfecture
027-200077329-20230403-del_0038_2023-DE
Date de télétransmission : 13/04/2023
Date de réception préfecture : 13/04/2023